



Le 7 avril 2020,

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

Depuis 3 semaines, nous sommes confrontés à une crise sanitaire inédite dans notre pays.

Nous avons dû et su adapter nos vies privées et professionnelles face à l'épidémie du coronavirus.

Vous l'avez bien compris, il est important de respecter scrupuleusement le confinement et de limiter vos sorties au strict minimum pour stopper la propagation de la maladie et pour que tous ensemble nous sortions de cette période difficile.

Dans cette lettre, je souhaite vous rappeler les mesures prises et l'organisation mise en place par la municipalité et ses partenaires pour que notre commune continue à fonctionner dans les meilleures conditions.

COLLECTE DES DÉCHETS

Les bacs bleus (ordures ménagères) sont collectés **le jeudi** sur toute la commune.

Les bacs jaunes (déchets recyclables) sont collectés **un mardi sur deux** depuis le 7 avril sur toute la commune.

Il vous est demandé de ne sortir vos bacs que les jours de passage.

COURRIER

● L'agence postale est fermée au public depuis le début du confinement. Vous pouvez malgré tout déposer votre courrier qui sera traité.

● Le courrier est **distribué les mercredis, jeudis et vendredis**.

Le DAB (distributeur de billets) de la Banque Postale

Le DAB est opérationnel depuis le **mardi 7 avril**. Vous pouvez à nouveau y retirer de l'argent.

URBANISME

● Les délais d'instruction sont suspendus pendant toute la période d'urgence sanitaire (Loi du 23 mars 2020).

● Nos agents, en télétravail, traitent tous les dossiers en cours.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Maison médicale

● Elle est ouverte du lundi au samedi aux horaires habituels.

● Nos médecins nous accueillent dans les meilleures conditions et ont adapté le cabinet à la crise sanitaire en créant une salle d'attente dédiée aux patients qui présentent les symptômes du « Covid 19 ».

● Nos médecins peuvent également pratiquer des consultations à distance. Téléphone : 02 47 41 00 41

Pharmacie

● Notre pharmacien, M. Béranger, se propose de livrer les médicaments au domicile des personnes les plus vulnérables.

● M. Béranger vous propose également de transmettre vos ordonnances par téléphone au 02 47 41 21 51 ou par mail pharmacieberanger.lmsc@gmail.com, pour que vos médicaments soient préparés et ainsi limiter l'attente à la pharmacie.

CIMETIÈRE

L'accès reste autorisé en respectant, bien entendu, les gestes barrières.

COMMERCES

- Vos commerces sont ouverts et se sont adaptés et équipés pour vous accueillir dans de bonnes conditions. Il vous est rappelé de respecter les consignes sanitaires (pas plus de 2 personnes en même temps dans le commerce).
- Vos boulangers vous livrent également si la commande est importante.
La Roue des Saveurs : 02 47 53 12 36 / Pain et délices : 02 47 41 24 01

CRÈCHE - ÉCOLES - CENTRE DE LOISIRS

Les enfants des professionnels de santé et des personnels des forces de sécurité sont accueillis dans notre crèche, dans nos écoles ainsi qu'au centre de loisirs de La Membrolle et de Saint-Cyr (situé à Mettray) pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire.

SOLIDARITÉ - SITE INTERNET

- Diverses actions solidaires sont mises en place (confection de masques, repassage...). Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune : www.la-membrolle-sur-choisille.fr
- Si vous avez des idées et/ou êtes bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître et à laisser un message dans la rubrique « Contact ».
- Notre site internet est alimenté chaque jour par nos agents. Vous y trouverez un guide des sorties autorisées, réalisé par la Gendarmerie, qui répond à vos principales questions.
- L'attestation de sortie « papier » et le lien vers l'attestation électronique figurent elles aussi sur notre site internet.

Depuis le début de cette crise sanitaire, vos élus sont mobilisés et veillent sans relâche sur les plus fragiles.

Nous téléphonons très régulièrement à nos aînés (dont nous avons pu récupérer les numéros) pour nous assurer qu'ils traversent le confinement dans les meilleures conditions, qu'ils sont en bonne santé et qu'ils ne manquent de rien.

Naturellement dans vos quartiers, la solidarité s'est installée et vous veillez les uns sur les autres. Nous en sommes les témoins privilégiés et permettez-moi de vous en remercier.

Un merci tout particulier à nos boulangers qui, deux fois par semaine, offrent leurs invendus aux personnels de nos établissements de soins (Louis Sevestre et Bel Air).

Merci aussi à tous ceux qui s'engagent au service des autres, merci à nos professionnels de santé et à tous ceux qui côtoient la maladie de près.

N'hésitez pas, chaque soir à 20h, à les féliciter par vos applaudissements. C'est peu et c'est beaucoup à la fois.

L'Adjoint de permanence répond à vos questions et urgences au numéro suivant : 06 40 08 03 64.

*En attendant le retour à la normale, **RESTEZ CHEZ VOUS**, ne sortez que si nécessaire.*

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Le Maire,

Sébastien MARAIS

